

Pétition « Bois de la Bâtie »

Monique Bédert
Chris Schneebeli
Nicole Yamé
Chantal Besson
Manuel Alonso Unica

avec la participation du

Mouvement de
Défense des
Propriétaires de
Chiens de
Genève MDPCG



Pétition adressée au

Département de l'environnement urbain et de la sécurité de la Ville de Genève et au
Conseil municipal de la ville de Genève

www.genevechiens.com

Les usagers du parc du Bois de la Bâtie, suite à « *la rénovation et l'aménagement du bois de la Bâtie et la sécurité des usagers* » prévue courant 2018 pour un montant total de 14 671 400 francs (PR-1228 du Conseil administratif du 29 mars 2017) **formulent des inquiétudes qui ne semblent pas avoir été prises en compte** par le DEUS lors de l'étude.

En date du 21 septembre 2017, le MDPCG a reçu par courrier une réponse de la part de M. Guillaume Barazzone (Conseiller administratif de la Ville Genève – Département de l'environnement urbain et de la sécurité DEUS) stipulant que « *le périmètre de l'espace de liberté pour chiens n'est pas remis en question...* » et l'en remercions.

Les pétitionnaires et usagers formulent les deux préoccupations suivantes et demandent de :

- 1) disposer d'un service restauration de la buvette, avec terrasse, sur **toute l'année et non uniquement saisonnièrement** ;
- 2) disposer d'un **accès facilité à la buvette**, au travers de quelques **places de parking derrière la buvette** pour les personnes à mobilité réduite (avec déambulateurs ou béquilles) ou autres catégories nécessitant se parquer à proximité de la buvette et non uniquement des personnes handicapées

Buvette à l'année : Tous les usagers du parc du Bois de la Bâtie, qu'ils soient des propriétaires de chiens, des familles, des sportifs, des personnes âgées, ... (*ces catégories pouvant être cumulables sur certains profils d'usagers*), ont droit de disposer d'un service de restauration toute l'année, surtout si l'on veut faire vivre ce parc sur l'année au travers des saisons ; dans une vision de l'optimisation de l'utilisation des infrastructures publiques.

Places de parc derrière la buvette : La zone d'espace de liberté pour les chiens devant le restaurant Le Chalet (ou future buvette) se trouve à l'extrémité du parc. A l'heure actuelle, plusieurs **personnes âgées à mobilité réduite** (et ce sans pour autant être handicapées) viennent au parc à chien du Bois de la Bâtie avec une automobile. Bien que ce moyen de transport ne soit pas très écologique, c'est nonobstant le moyen le plus adéquat vu les moyens de certains usagers (notamment vu leur niveau de santé ou de mobilité), qui ne leur permettent pas de prendre les transports en commun aisément. De plus, plusieurs **personnes avec déambulateurs ou béquilles** sont à l'heure actuelle des usagers fidèles du parc à chiens ; il serait injuste de les exclure de ce service public, en leur empêchant un accès aisé à ladite zone. En outre, nous rappelons que les places de parking du cimetière Saint-Georges sont limitées et constamment occupées, notamment en semaine.

Nous vous invitons à signer cette pétition et renvoyer pour le **15 janvier 2018** les feuilles de pétition (même incomplètes) à : **MDPCG, Rue de Monthoux 8, 1201 Genève, 077/414.07.25, info@genevechiens.com**

Nom et Prénom	Code postal et Ville	Signature	email (facultatif)

Le e-mail facultatif vous permettra de vous tenir au courant des suites de l'affaire.

Version 28.10.2017

MDPCG - Mouvement de Défense des Propriétaires de Chiens de Genève - 077/414.07.25 - info@genevechiens.com